

Arras, le 28 novembre 2018

Madame Cathy APOURCEAU-POLY
Sénatrice du Pas-de-Calais
Sénat
Casier de la Poste
15 rue Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Madame la Sénatrice,

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Pas-de-Calais Actif a pris connaissance de la réduction de crédits envisagée par le Gouvernement pour 2019 sur l'action du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), de l'ordre de moins 2 millions d'euros.

Cet outil est particulièrement utile et apprécié dans le département du Pas-de-Calais, qui a fait de l'Economie Sociale et Solidaire l'un de ses chantiers importants.

Ce choix national aurait donc un impact local particulièrement considérable pour toutes les structures associatives qui maillent notre territoire, et pour lesquelles le DLA est un dispositif souvent déterminant dans le développement et la redéfinition d'activités : il s'agirait ici d'un signal négatif envoyé en direction du secteur associatif.

Compte tenu de cette situation, il nous apparaîtrait utile que les parlementaires du Pas-de-Calais puissent interpeller le Gouvernement dans le sens d'un maintien des moyens affectés à ces actions sur le plan national ainsi que dans notre département.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de notre haute considération.

Jean-Claude LEROY

Caroline MATRAT

Cordialement

Président
du Département du Pas-de-Calais

Présidente de Pas-de-Calais Actif
Conseillère départementale
Canton de Calais 2